



Documents pour un re-mariage

Par **Tony BM**, le **08/05/2022 à 09:13**

Bonjour ,
J'habite en Roumanie et je voudrais me re-marier , alors comme mon ex-femme a fait les démarches pour valider notre divorce au Portugal et qu'elle a obtenu sa carte d'identité avec la mention divorce je pensais que cela serait automatique et par conséquent moi aussi .
J'ai été surpris quand j'ai demandé à l'ambassade du Portugal a Bucharest , d'apprendre que j'apparais toujours Marie au Portugal .
J'ai le mariage dans un mois , avec qui je doit prendre contact pour obtenir un acte indiquant que je suis divorce ?
Merci de votre aide .

Par **amajuris**, le **08/05/2022 à 10:29**

bonjour,
votre ex a obtenu la mention de son divorce sur l'état-civil de son pays mais cela ne concerne pas le vôtre.
en France, c'est l'avocat qui transmet les documents du divorce à la mairie du lieu de naissance du divorcé.
vous deviez faire les mêmes démarches que celles de votre ex-épouse.
vous devez bien avoir un document prouvant votre divorce, quelle est votre nationalité et dans quel pays avez-vous divorcé ?
salutations

Par **Tony BM**, le **08/05/2022 à 10:37**

Mon ex est d'origine portugaise tout comme moi et nous avons été marié et divorce en France aussi
A l'époque de notre divorce en 2006 mon avocat m'avait dit que si je voulais me remarier , une des partie devait valider le divorce au Portugal et que automatiquement le conjoint le devenait aussi .

Par **amajuris**, le **08/05/2022** à **11:51**

il ne vous reste qu'à retrouver votre avocat pour qu'il fasse le nécessaire.